



Règlement	
Date	
Bordereau dépôt	

# ATELIERS POUR ADO

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

### COCHER L'ATELIER DE VOTRE CHOIX

- Manga et écriture animée (Samedi 12h-13h30) Salle Courte
- Théâtre (Vendredi 18h-19h30) Salle Choisel
- Pratique Urbaine (Graff & Skate) (Dimanche 16h-17h30) Rendez-vous Choisel

### PARTICIPANT

NOM :  PRENOM :

Date de naissance :  Age :

Tél portable :  Mail :

Est autorisé(e) à rentrer seul(e) :  OUI  NON

### COORDONNEES DES PARENTS / TUTEURS

NOM :  PRENOM :

Lien de parenté :

Adresse :

CP :  Ville :

Tel :  Portable :

Mail :

Personne à contacter en mon absence :

Nom :  Tél :

### MODALITES D'INSCRIPTION

Participation sur présentation de votre quotient familial :

Moins de 400 :  35€      Moins de 600 :  60€

Moins de 810 :  90€      Plus de 810 :  120€

+ adhésion à l'association obligatoire et encaissable tout de suite.

Espèces

Cheque

CB

Bons CAF Pass' Loisirs acceptés uniquement pour les inscriptions annuelles.

Les droits d'inscription sont à régler lors de la pré-inscription et seront encaissés à l'ouverture de l'atelier en octobre, **sous réserve de 8 participants minimum.**

## AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX

" Je, soussigné(e),  autorise les responsables de l'association à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien au mineur :

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Numéro de séc. Soc :

Je m'engage à rembourser l'association l'intégralité des frais médicaux et pharmaceutiques avancés éventuellement pour mon compte. »

### Maladies et allergies à signaler :

## AUTORISATION DE PRENDRE VOTRE ENFANT EN PHOTO OU VIDEO

L'équipement peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités auxquelles ils participent et à les utiliser sur tous Supports de communication sans limite de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vos enfants soient pris en photographie ou en vidéo, nous vous remercions De faire une lettre indiquant votre refus.

Cette lettre devra être adressée au Conseil d'administration de Mots et Regards.

Fait à Saint Denis, le  /  /

